



Les dépenses de personnel et de fonctionnement

Les **dépenses de personnel** comprennent les salaires du personnel communal, les cotisations patronales, les allocations sociales, les frais de déplacement et autres avantages pécuniaires, la rémunération du bourgmestre et des échevins, les jetons de présence des conseillers communaux, les pensions des anciens mandataires. Ces dernières années, les dépenses de personnel ont été mises sous pression suite à la forte progression de **l'inflation** (notamment au travers de l'indice pivot de la fonction publique). Outre l'impact de l'inflation, l'évolution des **charges de pensions** du personnel statutaire (y compris la cotisation de responsabilisation) a également fortement pesé sur l'évolution des dépenses de personnel.

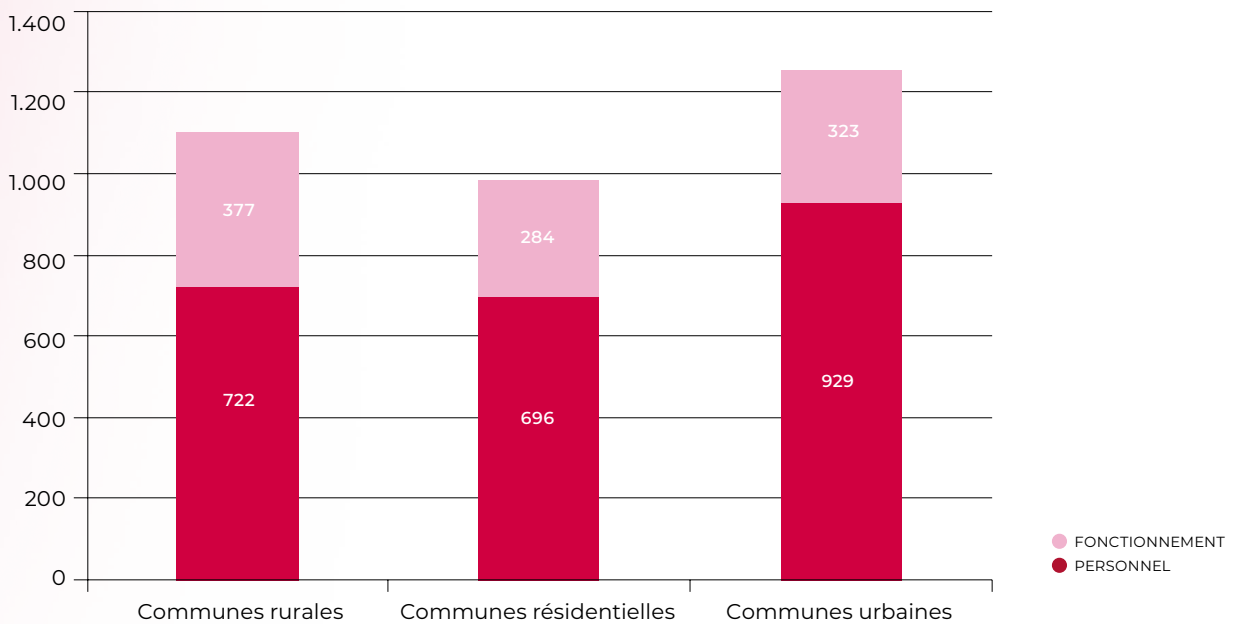
Les **dépenses de fonctionnement** englobent toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement régulier de la commune telles que, par exemple, les frais de chauffage, d'électricité et de téléphone, les achats de fournitures et matériel de bureau, les contrats d'entretien de véhicules... Ces dernières années, les dépenses de fonctionnement ont surtout été impactées par l'évolution des **coûts énergétiques**.

Quelques chiffres

- Les dépenses de personnel et de fonctionnement représentent ensemble 57% des dépenses communales (service ordinaire).
- Le personnel communal (statutaire et contractuel) comptait, selon les statistiques de l'ONSS, 36.899 travailleurs en Wallonie (ETP) en 2023.
- Les dépenses de personnel (hors enseignement) s'élèvent en moyenne en 2024 à 929 EUR par habitant. Dans les communes urbaines de plus grande taille, elles atteignent un niveau moyen de 731 EUR par habitant.
- En 2024, les frais de fonctionnement moyens sont de 309 EUR par habitant. Ceux-ci sont par contre proportionnellement plus importants dans les communes de plus petite taille (cf. communes rurales sur le graphique). Ces dernières tendent en effet davantage à recourir à des tiers pour certains travaux d'entretien de bâtiments, d'assistance technique, d'entretien de parcs et plantations... plutôt que d'effectuer ces travaux avec du personnel propre.



Structure des dépenses de personnel et de fonctionnement selon les catégories socioéconomiques des communes – Budgets 2024 (en EUR/hab.)



Dépenses de personnel par catégorie de charges – Budgets 2024

